

Recommandations



COURT TERME

LONG TERME

Le temps presse pour un revenu digne atteignant au moins le revenu du salaire minimum



1. Mettre en place une indexation automatique et trimestrielle du RRQ, pour ajuster les montants à l'inflation en temps réel.

2. Augmenter immédiatement le Crédit de solidarité pour les aînés bénéficiaires du SRG, régressif au revenu et pour les quatre trimestres de l'année financière 2025-2026.

3. Améliorer l'équité du crédit d'impôt pour soutien aux aînés en proposant des taux variables qui seraient plus élevés pour les personnes à faible revenu.

4. Éliminer les frais liés aux médicaments et à l'assurance maladie pour les personnes âgées de 65 ans et plus ayant des revenus en dessous d'un revenu au salaire minimum.

1. Mettre en place un fonds de retraite obligatoire pour tous les travailleurs et travailleuses.

2. Harmoniser les politiques publiques avec l'échéance de la retraite en rendant accessible le Crédit d'impôt pour soutien aux aînés dès l'âge de 65 ans.

Agir maintenant pour garantir des soins durables



1. Injecter des fonds pour vider les listes d'attente en soins à domicile et pour les chirurgies prioritaires, en réponse aux besoins urgents des aînés.

2. Financer un programme transitoire pour réduire la dépendance au privé et intégrer les services communautaires et économiques sociaux au réseau public.

1. Revoir le budget dédié au soutien à domicile pour qu'il atteigne 50 % des dépenses totales dans le secteur des soins aux aînés d'ici 2030, réduisant ainsi la pression sur les CHSLD et autres structures coûteuses.

Le logement des aînés, une urgence à l'horizon 2030



1. Doubler le montant actuel de l'Allocation-logement pour les aînés vulnérables pour répondre immédiatement à la flambée des loyers qui dépasse largement l'inflation pour alléger la pression sur les personnes âgées de 65 ans et plus ayant des revenus de moins de 25 000 \$ en 2024.

1. Déployer un plan d'urgence pour la construction d'unités sociales, communautaires et abordables, avec un pourcentage obligatoire réservé aux aînés dans chaque nouveau projet.

2. Intégrer des espaces intergénérationnels dans les projets immobiliers pour renforcer les liens sociaux et optimiser l'utilisation des infrastructures.

3. Établir un système adaptatif qui calcule l'Allocation-logement en fonction de la part du revenu consacrée au logement, ciblant spécifiquement les aînés les plus affectés par la hausse des loyers.

Mobilité équitable pour les aînés



1. Implémenter des navettes adaptées et abordables ou du transport à la demande dans les zones mal desservies avec des trajets co-construits avec les aînés pour desservir les lieux d'intérêt (épiceries, cliniques, centres communautaires).

1. Développer un réseau de transport inclusif et accessible, intégrant la gratuité pour les 65 ans et plus, inspiré du modèle britannique du Freedom Pass.